

LOUIS XVII AU CANADA

Par Grasset d'Oreet

En 1782, deux rois furent condamnés à mort par le convent général de l'ordre des Templiers, plus connus dans les temps modernes sous le nom d'ordre du Christ de Portugal, car il avait été restauré par le roi portugais Denys autorisé par le pape Jean XXII à le relever avec les survivants portugais de l'ordre du Temple.

Après avoir été supprimé au commencement du XVI^e siècle, comme ordre militaire et religieux, il s'était affilié aux jésuites et à l'ordre écossais d'Hérodon, mais il était passé à l'état de secte semi-occulte ou maçonnique et il possédait en France de puissantes succursales de maîtrises, notamment celle de Lyon qui, en 1782, avait pour grand-maître le duc Ferdinand de Brunswick, parent des Stuarts et des Hanovre.

Ce fut en cette qualité qu'il signa, à Wilhemsbade, au convent général de l'ordre du Temple dont il fut nommé président.

Quant aux deux rois condamnés à mort, l'un devait être assassiné dans un bal masqué, c'était Gustave III, roi de Suède; l'autre était Louis XVI, roi de France.

Ceux qui n'ont pas étudié l'histoire des sectes secrètes modernes, ne se doutent pas que celle des jacobins a commencé par être jacobite. Ceux qui poursuivirent avec le plus d'acharnement la famille royale furent les membres du club Breton dirigé par Robespierre, qui ne fut lui-même que l'exécuteur docile des ordres du cardinal d'Albany, frère du prétendant Charles-Edouard.

C'est assez dire que ce prince, bien qu'il ne figurât pas au congrès de Wilhemsbade, y était représenté presque officiellement par son parent et ami, le duc de Brunswick, et qu'après

avoir obtenu la tête de Louis XVI, il espérait bien avoir le plaisir de la voir tomber, car la fin de sa vie ne fut qu'une suite de conspirations contre les Bourbons de France, de complicité avec les illuminés d'outre-Rhin; il mourut en 1788, c'est-à-dire la veille de la prise de la Bastille.

Passons maintenant au jeune prince dont Maximilien Robespierre fut le bourreau malgré lui, car il n'était pas né sanguinaire; mais son nom indique qu'il descendait d'un des nombreux bâtards des rois d'Ecosse et c'est la seule façon de s'expliquer son dévouement à leur cause, qui ne se démentit jamais.

Ce fut au plus fort de ces luttes souterraines que naquit le duc de Normandie, depuis Dauphin, après la mort d'un frère aîné, qui ne fut peut-être pas naturelle, car Louis XVI avait été condamné par le Congrès templier à la peine de la dégradation, laquelle atteignait toute sa descendance masculine.

Louis XVI n'était pas le mouton inventé par les historiens royalistes de la Restauration, il avait le courage du nègre et du paysan, ayant confiance dans la solidité de leurs poings. Grand mangeur, grand chasseur, au fond, très borné, sans en être plus honnête, il se moqua de l'arrêt de mort des Templiers en criant à qui voulait l'entendre: « Ce n'est pas avec cela qu'on me fera peur; je m'en moque. »

On sait que, sur l'échafaud, il opposa à l'exécuteur Sanson une résistance désespérée; il ne pût être lié sur l'ignoble bascule que grâce aux assistants de bon vouloir, c'est assez dire de quelle qualité ils pouvaient être. Il fallut le roulement de cinquante tambours pour couvrir les cris de taureau du roi, et cependant s'il l'avait voulu, on lui avait offert la vie sauve, mais il aurait dû livrer le Dauphin comme otage, et quelque chose de presque aussi précieux, à ses yeux, le trésor. Or, ni le roi ni la reine ne voulurent de ce marché.

— Mais, dira-t-on, pourquoi lui demandait-on le Dauphin? N'était-il pas au Temple, à la discrétion du cardinal d'Albany?

Eh non, il n'y était pas, il n'y avait jamais été, il n'y fut jamais, car alors, les Jacobins n'auraient pas proposé, presque publiquement, l'échange du fils contre le père.

En ce cas qu'était l'enfant enfermé avec la famille royale, pour le moins depuis le retour de Versailles? Car depuis ce temps il n'avait pas été perdu une minute de vue.

Nous verrons plus loin que c'était un sosie, autrement dit, le

premier des faux Dauphins. Maintenant, nous allons essayer de retrouver le véritable. Il n'a pu être connu que d'un très-petit nombre de personnes, car, de son vivant, il n'a fait que faire la navette entre le Canada et l'Alsace, pour disparaître à jamais dans un effroyable drame de famille.

Son sosie, le seul qu'on ait pu voir de son vivant, portait le pseudonyme de Laroche. Il est mort très vieux dans la petite ville de Savenay, après avoir vécu des libéralités de la duchesse d'Angoulême. C'était, paraît-il, un esprit pusillanime qui aurait eu peur de la lutte et a préféré vivre et mourir dans l'obscurité, plutôt que de revendiquer ses droits, si toutefois il en avait eus, mais il n'en avait d'autres que celui d'avoir joué, malgré lui, un rôle dangereux. Le dernier acte de sa vie politique avait été d'être déclaré mort le 8 juin 1795, parce que personne n'avait plus besoin de lui et que les deux partis qui se l'étaient disputé étaient d'accord pour tenir le véritable Louis XVII comme véritablement mort. Et, en effet, depuis cette époque, aucun effort n'a été tenté pour le ressusciter.

Si insignifiant qu'ait été son sosie par lui-même, il n'en était pas de même du rôle qu'il a joué, car il a dérouté l'opinion publique. Les chefs jacobites savaient bien qu'il n'était pas le Dauphin, mais où le cachait-on ?

Ici la numismatique vient à défaut d'autres informations plus précises au secours de l'historiographe en défaut. Et les médailles reconnues comme appartenant réellement à Louis XVII, à ses sosies ou à ses héritiers, ne comptent pas moins d'une dizaine de pièces, lesquelles n'ont pas coûté moins de cinq à six mille francs l'une. Aucune n'a été attribuée à Naundorf et autres prétendants, qui n'avaient pas les moyens de faire cette dépense.

Si Naundorf avait été Louis XVII, il aurait trouvé des partisans sérieux et de l'argent. Démontrer l'inanité de ses prétentions est déjà un service rendu par la numismatique, mais comme l'art du graveur en médailles est peu connu même des lettrés, j'emprunte à feu le comte d'Hérisson la note suivante :

« La gravure en médailles est un art tout spécial, il demande pour la composition du sujet presque autant de soins et de précautions qu'en exige le travail matériel lui-même : il faut que l'artiste s'inspire de ce sujet, qu'il fasse du nouveau tout en se soumettant aux traditions. »

« Un grand nombre de médailles ont un double sens : celui qui apparaît aux yeux du vulgaire, et celui qui n'est compris que des initiés. Quelques-unes sont de véritables rébus, il faut pour les déchiffrer être un véritable docteur en grimoires. »

« Il est du reste, fort important, lorsque l'étude se porte non sur une médaille déterminée, mais sur des séries correspondantes à des époques, à un règne ou à un même individu, de voir les points de corrélation qu'elles ont entre elles et l'influence très nette et très déterminée de la tradition dont nous parlions tout à l'heure. »

« Bref, la numismatique est une des branches de la science du blason, et le jour où il sera permis de déchiffrer régulièrement ses hiéroglyphes, l'historiographie aura à sa disposition des informations autrement intéressantes que celles des monuments égyptiens ou babyloniens. »

C'est dans cet état d'esprit que nous avons demandé à la numismatique la date et les motifs de la proscription personnelle de Louis XVII, car, de même que son père, il vécut et mourut hors la loi. Comme nous l'avons dit, le roi commença par affecter de ne pas en tenir compte, la prise de la Bastille l'inquiéta davantage, et le meurtre de Gustave III en 1792 glaça de terreur la famille royale de France. Mais ce qui acheva de lui dessiller les yeux fut une particularité de la fête du Champ de Mars dont il n'est question que dans la numismatique de Louis XVII.

On sait que la fête de la Fédération fut un véritable sacre révolutionnaire, substitué à celui de Saint-Remi. Le fils fut sacré avec le père, mais ni lui ni personne n'attachait d'importance à cette pompe païenne et le roi aurait voulu qu'avant d'être sacré de la sorte, le jeune prince fut sacré chrétiennement, comme plus d'un dauphin l'avait été du vivant de son père. S'il l'avait obtenu, le dauphin rentrait dans tous ses droits. Mais le parti Tomite, très puissant dans la maçonnerie anglaise, s'y opposa avec acharnement.

Dès lors, le Dauphin était exposé à être pris comme otage, comme le fut plus tard son sosie, et ce sosie il fallait le trouver si on ne l'avait pas sous la main.

Une médaille nous apprend qu'on l'avait déjà. Quelques années auparavant, un prêtre toulousain avait acheté pour servir de fou au Dauphin, un enfant qui en était le sosie naturel et

était le fils du patron de l'hôtel du Bel-Air. Il se nommait Louis Alais, et il était destiné à remplir des fonctions assez recherchées auprès du Dauphin, car on y gagnait très souvent la faveur d'un prince appelé à régner.

On n'entrait pas encore à Trianon comme dans un moulin ; il était donc très facile de faire sortir un enfant sans éveiller les soupçons des ennemis du roi, tandis qu'après la fuite de Varennes et jusqu'à la fin du séjour des Bourbons au Temple, il était aussi impossible d'y rentrer que d'en sortir sans être reconnu. Nous ignorons à quelle époque précise dut sortir le Dauphin, mais il n'avait pas cinq ans, son sosie n'en n'avait pas davantage, il ne fallait donc pas longtemps pour faire perdre à ce dernier presque tout sentiment de sa personnalité, et s'il était réellement Laroche on s'explique comment il avait pu conserver l'affection de la duchesse d'Angoulême, *pour n'être qu'un faux Dauphin, il fallait encore être un sujet de choix.*

Quoi qu'il en soit, le véritable Dauphin fut confié par le roi à un avocat écossais, nommé Oak (chêne), et celui-ci l'emmena d'abord dans la petite place forte alsacienne d'Haguenau, qui faisait partie des propriétés de la couronne.

Louis XVI, tant qu'on lui laissa une certaine liberté de mouvement, en profita pour faire souvent changer le vrai Dauphin de place ; et comme celui-ci parlait l'anglais dans la perfection, il n'était pas difficile de le faire prendre pour un insulaire, voyageant avec son gouverneur. C'est à cette époque que se place son premier voyage au Canada. Oak dut y fonder pour le compte du roi, une *Study*, ou cabinet d'affaires, qui devait dissimuler une existence en effet très affairée.

Assez peu de temps avant la captivité du Roi, à une époque où il avait cependant encore la liberté de ses mouvements et notamment celle de chasser, il fit revenir à Haguenau l'Écossais Oak et son jeune pupille.

Tous deux habitaient l'Auberge du mail de l'hospice d'Haguenau, dont le tenancier juif, comme ils l'étaient tous alors, se nommait Salomon Schœffer et était un des confidents du roi.

Il fallait l'être, pour l'aider à murer dans la grande salle ou hall de l'intérieur une tonne ou foudre de fer connu sous le nom *de la tonne d'or des Stuarts*. Elle renfermait, disait-on,

quinze millions de francs, soit en lingots, soit en valeurs de portefeuille.

Mais cette néfaste barricade a joué un rôle trop lamentable dans l'histoire de la seconde moitié du XVIII^e siècle pour ne pas lui consacrer quelques lignes.

On sait que Charles-Edouard Stuart, fils du chevalier de Saint-Georges, risqua avec l'argent et les vaisseaux de la France une descente dans le Royaume-Uni qui débuta par la victoire de Preston et se termina par la déroute de Culloden. Louis XV en fut pour ses frais.

Non découragé, le prétendant tenta une seconde expédition qui aurait eu le même sort que la première si elle avait eu un autre but que celui d'appuyer des négociations devant aboutir, de la part du prétendant, à une cession de tous ses droits sur la couronne d'Angleterre, moyennant une indemnité qui devait lui être payée par l'intermédiaire du roi de France.

Comme il n'y avait pas de traité écrit entre le roi d'Angleterre et le prétendant, l'indemnité qui était, dit-on, de 15 millions en or et en papiers d'état, fut envoyée dans une tonne, ou foudre de fer, qui fut consignée à l'abbé Terray, digne successeur du cardinal Dubois, c'est-à-dire le plus infâme drôle de son temps.

Il fit observer au roi que le prétendant n'avait pas de titres et qu'il avait coûté assez cher à la France, pour que Louis XV confisquât les 15 millions. Ce qui fut fait. Le prétendant eut beau réclamer en accusant le roi de le réduire à la misère noire ; rien n'y fit, ni les prières, ni les menaces. On eut beau faire observer au roi qu'un pareil déni de justice retomberait sur sa dynastie, ce fut à cette occasion qu'il répondit : « Après moi, le déluge » ; et le prétendant promena dans toutes les cours d'Europe sa misère légendaire.

A l'avènement de Louis XVI, il ne fut pas plus heureux dans ses revendications. C'est alors que Louis XVI fut traduit devant le congrès de Wilhemsbade, et condamné à mort par contumace avec la peine du bannissement, pour toute sa lignée masculine.

Ce baril, tragique s'il en fut, joue donc un rôle prépondérant dans les préliminaires de la grande catastrophe révolutionnaire. Elle se termina par le lâche assassinat, par son cousin, de Louis XVII, lequel par parenthèse n'avait pas plus envie de restituer le trésor que ses prédécesseurs.

Quant à Louis XVI, il y tenait tout autant qu'à son fils. Oak, le tuteur du Dauphin, était, paraît-il, un très honnête homme, il résista aux tentations qui eurent raison de l'honnêteté de deux princes de sang. Une première fois, il conduisit son pupille au Canada où ils habitèrent la ville de Queenstown, près de la chute du Niagara, dans une villa qui appartenait à M^{me} de Staël, l'amie intime de la reine. L'endroit était bien choisi, pour déjouer la curiosité des Jacobins. Aussi le jeune Louis n'eût pas d'histoire, tant qu'il habita la région des lacs. Pourquoi revint-il en France? La numismatique ne le dit point, mais on peut soupçonner que ce fut pour emporter avec lui la tonne murée dans l'épaisse muraille du *mail*, ou jeu de paume de l'hospice d'IIaguenau.

La fameuse médaille du *génie* nous donne une esquisse très minutieuse de cet hospice militaire, qui au premier abord rappelle la tour du Temple, mais les baies *notées* du redan indiquent bien un mail, où elles empêchaient les paumes de casser les vitres. Le texte nous apprend que le trésor était mûré dans la tourelle de la tour du Nord. La tonne devait être très lourde, elle avait dû être introduite emballée comme de l'artillerie, du temps que le roi jouissait encore de l'autorité d'un autocrate.

Quant au pseudonyme, on sait que le jeune prince portait celui de Rion, qu'on peut traduire *Roi-né*, ou fils de roi, qui se rapproche beaucoup de l'Irlandais Ryen, l'anglais devait lui être plus familier que le français. Au mail était annexée une auberge qui devait être bien fournie, car elle appartenait au roi et le tenancier Salomon Schœffer était à sa discrétion, comme le jeune prince était à la sienne; car c'était le cas de dire qu'il savait où était le cadavre.

L'époque si troublée qui va du retour de Versailles à la condamnation du Roi, de la Reine et de Marie-Elisabeth, ne dut laisser que fort peu de souvenirs au jeune prince; c'était son sosie qui en supporta les émotions.

Robespierre et les autres jacobites de marque savaient bien que le Dauphin du temple n'était que le sosie du véritable, mais ils ne tenaient pas à le divulguer, espérant un jour ou l'autre l'échanger contre le trésor des jacobites, et ils s'adressèrent au père à l'aide d'une médaille frappée quelques jours

avant sa mort. La légende extraordinairement bizarre peut être donnée comme spécimen de ce genre épistolaire.

Au recto, le buste du dauphin. Au verso, l'alexandrin suivant : « Sitôt que naît un roi, doit-on cesser de l'être ». 1793. Un fleuron.

Ce non-sens se traduit ainsi :

Rachat Dauphin, verse Estut, celé tonne or détenu, cause sera Odd, allié tuera jak Hase, fils Rion.

Maintenant, un peu plus de lumière si c'est possible :

« Si tu veux racheter le dauphin, verse à Estut (d'Estut de « Tracy) l'or celé dans la tonne détenue, où elle sera la cause « qu'alliée avec Odd (la secte des Odd fellows), Jak Hase (nom « patronymique des Stuarts) tuera *le fils de la Reine* (fleuron). » Toutes les épigraphes moins malignes sont semblables à celles-ci, elles doivent être presque inintelligibles, mais pas assez pour être d'une intelligence impossible, car le but qu'elles se proposent ne serait pas atteint, et le but est presque toujours de transmettre une proposition dont on décline la responsabilité.

Louis XVI comprit parfaitement ce que le cardinal d'Albany lui demandait : il lui offrait la vie sauve contre l'enfant et la tonne des jacobites; mais quoique l'argent qu'il avait gagné dans le commerce des blés l'eût prodigieusement enrichi, comme le criaient les poissardes à Versailles, il préféra se laisser guillotiner que de rendre gorge.

Et ce qui est plus singulier, il en fut de même de l'auguste boulangère. Elle refusa de livrer Rion et la tonne maudite.

On sait qu'en montant sur le sinistre perron, *elle marcha sur le pié de Sanson assez rudement pour lui arracher un cri*. Cela voulait dire pour ses confidents mêlés à la foule :

Reine a marché, pié Sanson,

« Rion Amérique a passé Anisson. »

Anisson Dupeiron était connu comme un ami de la reine assez dévoué pour conduire Rion en Amérique. En ce moment l'enfant royal n'était donc pas à Haguenu; il n'était pas non plus dans la tour du Temple, puisqu'il était en Amérique. Cela suffirait pour prouver que le prisonnier de la tour n'était qu'un sosie, qu'on ne se donnait même plus la peine de traiter en roi, parce que les jacobites n'ignoraient point qu'il n'était que le fils d'un aubergiste.

On eut cependant pitié de lui et on le remplaça lui-même par

un mourant de dix-sept ans, juste à point pour pouvoir rédiger un acte mortuaire qui, désormais, ferait du jeune prince un mort. Dès lors, le rôle du sosie toulousain était terminé, et il vécut vieux à Savenay, dans une honnête médiocrité, de la pension que lui faisait sa prétendue sœur, l'altière duchesse d'Angoulême. Les premières médailles de Louis XVII ont dû être dessinées d'après lui. Il fallait qu'il fût beau et aimable pour que la fille de Louis XVI eût gardé un agréable souvenir de l'intimité forcée du Temple.

Pour ce qui est du prince, nous ne savons que par la hauteaine espièglerie de la reine sur l'échafaud qu'il était retourné au Canada (1793).

En juin 1795, il était en France, pour mourir dans la personne d'un second sosie choisi sans beaucoup de soin. Il fallait un cadavre à l'administration ; on le lui donnait, sans se douter qu'un siècle plus tard une exhumation ferait découvrir la supercherie. Le cardinal d'Albany feignit d'y croire. Il était vieux et infirme et se trouvait sans doute assez vengé : on dut lui racheter le fils de Louis XVI et sa tonne d'or sur ses biens personnels, et à partir de ce moment les jacobites n'interviennent plus dans leur histoire. On sait de source certaine que l'Autriche avait négocié le compromis constaté par la fameuse médaille aux custodes (rideaux).

En voici la traduction libre :

« Elevé dans l'école d'Oak, le roi, avec l'aide de Vienné Libérée, quitte le hall du mail d'Haguenau, pour retourner au Canada, dans la ville de Queenstown, dans la villa des Bois, chez M^{me} de Staël, qui fut l'amie de la reine. Pitt ne doit plus laisser le traître Chevrechon venir chercher dans Rion, pupille d'un Écossais, le véritable Louis, au lieu de son sosie Louis Alais, qu'un abbé de Toulouse acheta pour Antoinette, au patron de l'hôtel du Bel-Air. Dans l'école d'Oak, au Canada, c'est la sœur de Tilly qui éleva Louis. »

À cette époque, le prince devait être âgé d'au moins dix ans. C'est, à notre connaissance, la dernière médaille relative à Louis XVII qui en parle comme d'un personnage encore vivant. Elles sont remplacées par des *planches* rédigées en langue lanternoise, qui ne coûtent pas cher. Telle est une image d'Épinal ayant pour titre : *Credit est mort*. C'est une *planche* du roi d'Angleterre à Louis XVII, laquelle nous ap-

prend qu'il avait dû quitter Queenstown, vers 1802, pour entrer comme officier dans un régiment anglais, et il y menait joyeuse vie en attendant que sa majorité lui permit de revendiquer la fameuse tonne jacobite, toujours murée dans la tour du Nord de l'hospice d'Haguenau. Georges III en avait été averti et lui recommandait la prudence, surtout avec son tuteur légal, le comte d'Artois, et son cousin, le duc de Berry, qui, connaissant l'existence de la tonne, l'accablaient de demandes d'emprunts.

Pitt avait ordre de ne pas laisser le jeune prince manquer d'argent, mais il ne devait pas faire connaître son asile au juif Mosé Cohen qui rôdait autour de lui, pour surprendre ses secrets et les faire connaître à la Russie par des dessins allégoriques. « Qu'Emma, disait le roi, ne voie pas que le jeune roi flirte avec Sophie. »

— « Prince, garde à vous, continue la planche, de son épée Berry menace le roi, s'il lui coupe ses crédits ». Pitt ne juge pas à propos que Tom Beck, le tuteur de Rion, passe par Paris, car il refuse à Louis un sauf-conduit pour Haguenau. — Son sombre tuteur (comte d'Artois) jure par *Non* qu'il ne le laissera passer que son pupille *verra male heure*.

La paraphrase de cette épître, véritable lettre ouverte, ne demanderait pas moins d'un volume et je dois être bref.

Cet épître n'a dû précéder que de très peu la reconnaissance de la majorité du roi par sa famille ce qui devait lui permettre d'exhumer le trésor des jacobites. Le comte d'Artois, toujours besogneux, n'attendait que cette occasion pour faire une vaste saignée à l'escarcelle de son pupille. Quant au duc de Berry, c'était un bretteur enragé et un pilier de salles d'armes. Le roi d'Angleterre avisait donc son royal protégé de se défier de la coterie d'Em où habitait Louis XVIII, lequel ne semble pas d'ailleurs avoir trempé dans ces intrigues.

Rion était aussi averti de ne pas se laisser surprendre par Emma, à flirter avec Sophie. Emma issue des Lords ou plus probablement de Lairds Hunter, devait être déjà mère du jeune Charles-Jacques Rion, qui fut colonel au service des Etats-Unis.

C'était pour cela que Pitt ne voulait pas demander de sauf-conduit au gouvernement français, pour lui permettre de se rendre à Haguenau, avec son oncle et son cousin, car l'homme d'Etat anglais devait connaître à fond les dessous de cette

sinistre affaire et malgré les efforts de Pitt, le 8 juin 1805, les trois princes se trouvaient à Haguenau.

La fête, car c'en était une pour tous, commença nécessairement par un plantureux repas, car avant de procéder à l'exhumation du terrible magot, il fallait attendre que la nuit eut écarté les importuns.

C'était le juif Salomon qui dirigeait l'opération. Les princes mouvaient le pic, mais ils manquaient d'expérience professionnelle, et comme les nuits de juin sont très courtes, ce ne fut qu'au point du jour qu'on atteignit l'inférieure ferraille. Le jeune prince la défonça, ô dérision amère ! l'or avait disparu, elle ne contenait plus qu'un traité de philosophie.

D'acertes récriminations de la part du jeune roi aboutirent, selon toutes probabilités, à un combat avec le duc de Berry.

Les deux jeunes gens habillés à la dernière mode des Dandys de Londres, n'avaient pas d'épée, mais le comte et le juif étaient restés fidèles à la poudre et à la rapière.

Le jeune roi connaissait l'habileté de son adversaire, l'unique chance de salut qui lui restait était de se précipiter sur lui comme un fou. Berry se contenta de bondir en arrière en tenant l'épée haute et elle entra de trois ou quatre pouces dans l'œil droit de Rion.

Celui-ci tomba à la renverse.

Il y a quelques années, sur le quai, on pouvait voir cette lugubre scène sur une gravure de style anglais, dépourvue de toute lettre ou légende. D'Artois et son fils étaient vus de dos, de sorte qu'on ne pouvait distinguer les traits de leur visage ; il en était tout autrement de Rion et de Salomon qui devaient être reconnus de leurs contemporains.

L'aspect de cette planche anonyme glace d'effroi. Ce qui suivit fut plus effroyable encore, il fallait coûte que coûte se débarrasser du cadavre. D'Artois eut l'inférieure idée de le substituer à la lourde encyclopédie et de le murer avec son foudre dans la tourelle du Nord.

On croirait le drame terminé, mais si boiteuse qu'elle fut, la justice devait cependant atteindre les coupables.

La veuve du jeune prince commença par retourner au Canada où elle accoucha de Charles Rion, celui dont on voit le portrait sur les médailles postérieures à l'an 1805. Telle est la plus belle et la plus importante de toutes qui a dû paraître en

1815 ; elle donne une esquisse très détaillée du mail de l'hospice d'Haguenau avec un génie représentant Louis XVII, sortant du cénotaphe.

La composition de cette planche est volontairement trop compliquée pour en donner ici l'explication, nous nous contenterons de la traduction de la longue légende écrite en caractères ordinaires, ce qui en rend la lecture et l'interprétation tout à fait certaines, et ce n'est ni plus ni moins que le résumé de la vie de Louis XVII.

« Louis XVII fié par le roi, avec sa tonne, à l'écoissais Oak, tué à Haguenau, au mail de l'hospice, la vingtième de son age, l'an cinq du siècle. »

« Rion doit hériter du foudre d'or, fié par le roi à Haguenau, au juif Salomon, qui aida Artois à tuer Louis, dans une dispute, sur la différence du contenu de la tonne, lorsque le roi l'ouvrit, et qu'au lieu de l'or légué, on ne lui livra qu'un Code de Philosophie. »

Comme on peut le voir, c'est bref mais limpide.

Il est à remarquer que dans les revendications en faveur du fils de Louis XVII il n'est jamais question de la couronne, et toujours de la tonne, d'où l'on peut conclure que Louis XVII était marié morganaquement. Quant à la fortune, ses tuteurs espéraient lui en faire rendre une partie en forçant les trois malfaiteurs à rendre gorge. L'écoissais Oak avait été remplacé par Tom Beck qui appartenait à une famille autrichienne de haute noblesse et avait fait venir la jeune veuve, pour plaider elle-même sa cause. Il paraît qu'elle fut menacée d'être assassinée, par un sicaire de profession nommé Chauveau. Ce fut à ce propos que le roi Louis XVIII reçut personnellement la planche suivante :

« Dans un caveau de Sainte-Geneviève prendre un carret d'albâtre oriental sur le tombeau cardinal Caprara.

« Rue Richelieu, Bibliothèque Royale, demander le tome V des œuvres de Saint Augustin, édition 1653, page 129. On y trouvera une feuille découpée en forme de grille qu'on devra reporter sur la page 235.

« Si l'on désire en savoir davantage, coller trois pains à cacheter sur la porte vitrée du cabinet du Roi. »

Louis XVIII était un docteur de première force en matière de grimoire, il le fallait pour traduire cette missive diabolique,

mais il était si familiarisé avec le langage lanternois, qu'en ce moment même, il faisait jouer, à l'Opéra, un ballet de sa composition, intitulé *l'Ile sonnante*. Il serait bien intéressant de retrouver ce scénario qui devait être représenté le lendemain 11 février 1820.

Le carreau d'albâtre oriental, fut trouvé sur le tombeau du cardinal et dans le tome V de Saint Augustin était la grille qui, appliquée sur la page 235, donna les mots :

« Roi tu es trahi, tes ministres te trompent. »

Le roi ne voulut pas en apprendre davantage. Le lendemain le duc de Berry tomba à la porte même de l'Opéra, alors situé rue Richelieu, depuis il n'a plus été parlé de la tonne des jacobites.

Quant à la planche mystérieuse, en voici la paraphrase que l'on ne peut donner que sous toute réserve, car on n'est pas sûr du texte.

« Si l'assassin Chauveau tue la jeune veuve de Charles Rion, qui habite la ruc d'Italie, Tom Beck ordonne que le lâche Charles périsse frappé par un chien de la Ligue de l'horreur, afin qu'un juste assassinat lave les injures d'Artois qui refuse les traites tirées sur lui. Un ami de Rion tuera le tuteur impuni. »

Quant à la personne qui aurait pu en apprendre davantage au Roi, s'il avait voulu l'entendre, c'était probablement l'amie de Marie-Antoinette et de M^{me} de Staël, M^{me} Vigée Lebrun, *la peintresse des Coquilles*.

D'après ce document important malgré son obscurité voulue, il paraît que Charles de Berry et son père Charles d'Artois, devaient périr ensemble. Ce dernier, quoique plus coupable, fut épargné, peut-être parce qu'il ne se trouva pas de Kesb, ou de chien pour exécuter un jugement semblable à celui de Louis XVI. Mais la dynastie n'en était pas moins morte, car le comte de Chambord n'a jamais voulu accepter cette sanglante succession. Lui-même était déjà mort et oublié, lorsqu'en 1887, le *Courrier des États-Unis* annonça que le colonel James Rion, mort récemment dans un village voisin de Winsburg, était le petit-fils légitime et seul authentique de Louis XVII. C'est du moins ce que le colonel de Rion, une des lumières du barreau de la Caroline du Sud, aurait déclaré à son lit de mort, à toute la famille réunie à son chevet.

« D'après lui, Louis XVII que l'on avait fait passer pour mort, aurait été envoyé secrètement au Canada, où il avait pris le nom de Rion. Il serait entré dans l'armée anglaise et aurait épousé une jeune fille du nom de Hunter. De ce mariage était né le colonel de Rion. Mais le prétendu Dauphin étant mort peu de temps après la naissance de son fils, celui-ci et sa mère furent confiés, par le ministre d'Autriche à Washington, à Kahloun, alors secrétaire d'État dans la même ville. La qualité du père de l'enfant ayant été révélée à Khaloun.

« Il fut convenu que le jeune Rion n'irait jamais en Europe, à moins que ce ne fut sous la protection des autorités autrichiennes et sur un navire de guerre autrichien. Il ne devait pas non plus accepter de fonctions civiles aux États-Unis. »

« Les conditions ont été rigoureusement observées et Rion, le prétendu petit-fils de Louis XVI, le seul héritier légitime authentique de trône de France (s'il n'est pas né d'un mariagemorganatique), est devenu un des premiers avocats de la Caroline du Sud ».

(*Courrier des États-Unis*, 17 mars 1887.)

Ainsi s'explique la légende de la médaille aux Custodes : REDEVENU LIBRE, qui a donné tant de mal aux interprètes de cette légende, parce qu'elle est allégorique et doit exprimer le contraire de ce qu'elle semble vouloir dire.

Roi devenu libre, doit s'entendre « Roi aide Vienne libre » où nous savons de source avouée que Vienne, soit par l'intermédiaire de M^{me} de Staël ou du comte de Lamarek, n'a jamais cessé de négocier la révocation du bannissement de Louis XVII.

Tant qu'il pouvait être traqué et emprisonné, s'il était pris, on ne pouvait pas dire qu'il fut libre.

La mort du duc de Berry a mis fin à la légende de la Tonne. Mais il est peu probable qu'elle soit murée à Haguonau. Monté sur le trône de France, l'ex-comte d'Artois a dû faire raser le mail de l'hospice et l'hospice lui-même, mais comme derniers témoins et les plus importants, restent les Bourbons d'Amérique pour faire pendant aux Bourbons des Indes.

GRASSET D'ORCET.